

Légende

- Parcelle bâtie
- Parcelle non bâtie
- Parcelle équipée après 1985
- Limite de tronçon
- Nom du tronçon (CBR 2000)
- Limitation de vitesse
- Obstacles existants (murs)
- Revêtement AC MR 8 OFROU
- Revêtement phonoabsorbant "nouvelle génération"
- Aménagement chaussée

Légende des degrés de sensibilité

- Zone de sensibilité 2
- Zone de sensibilité 3
- Zone de sensibilité 4

Légende des récepteurs

- Récepteur pour lequel la valeur de bruit est inférieure ou égale aux valeurs limites d'immission (jour et nuit)
- Récepteur pour lequel la valeur de bruit est supérieure aux valeurs limites d'immission (jour et/ou nuit)
- Récepteur pour lequel la valeur de bruit est supérieure ou égale aux valeurs d'alarme (jour et/ou nuit)
- Récepteur non sensible

ROUTE PRINCIPALE DE PLAINE

VS

Route N° **RC 71, RC 70, RC 502**

Commune **Leytron**

Section de route: Ovronnaz RC 70, Fully RC 71, Riddes RC 502

Tronçon: **Traversée de Leytron**

P.R. 0 + 370, 140 + 325, 160 + 000, 0 + 240

Tronçons: ley_71.a, ley_71.b, ley_71.c, ley_71.d, ley_71.e, ley_71.f, ley_70.a, ley_502.b

Projet d'assainissement du bruit Etat 2032 avec mesures

Ech. 1:1500

Longueur effective de l'aménagement: RC 71: 1'600 m - RC 70: 400 m - RC 502: 200 m

Auteur du projet: **aer** (Association pour l'Évaluation et la Réduction du Bruit)

L'administration communale de Leytron certifie que le présent projet, mis à l'enquête publique par insertion au Bulletin officiel du Canton de Valais et affichage, a été déposé au greffe communal du Canton de Valais pour y être consulté.

Le **Président** Sceau Le **secrétaire**

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Chef de Département des transports, de l'équipement et de l'environnement

LE CHANCELIER D'ETAT

Homologué par le Conseil d'Etat

EN SEANCE DU ...

DATE: Fév 2013, Juin 2013, Janvier 2015

PROJET: FM, FA

DESIGNÉ: FM, FA

CONTROLÉ: FM, FA

PROJET DU: Aout 2012

TRAVAUX PLANS DU DOSSIER SERONT EGALÉMENT TIMBRÉS ET SIGNÉS PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE

